

## NOTE D'INFORMATION TARIFICATION RESTAURATION & MODALITÉS DE PAIEMENT

Mesdames, Messieurs, chers parents,

De nombreuses interrogations se font jour, à juste titre, quant à la tarification de la restauration et à ses modalités de règlement. Afin d'éviter toute confusion, nous vous apportons ci-après les précisions utiles :

- Comme lors des semaines en distanciel de février, nous allons évidemment tenir compte de l'ensemble des périodes de fermeture pour la **facturation définitive** de la restauration et de l'internat, et ce, de notre propre initiative
- La semaine de sas sanitaire, connue et anticipée, a été intégrée dans votre première facturation, par le biais d'une réduction de 40 DT pour la restauration et 142 DT pour l'internat. La semaine de confinement décrétée par les autorités tunisiennes, et donc non anticipée, le sera également, sans démarches particulières de votre part et pour les mêmes montants
- La semaine hybride qui, de fait, ne permet aux collégiens et lycéens de ne manger qu'un jour sur deux, entraînera également une réduction de 50% du coût de chaque semaine concernée (-20 DT par semaine pour la restauration)
- Les factures de restauration n'ont pas encore été modifiées, comme à l'ERT, dans l'attente de la confirmation du type d'enseignement qui sera pratiqué dans les semaines à venir, et le seront de façon définitive dès que cela sera stabilisé et après validation de l'AEFE, comme pour toute question tarifaire
- Les internes ou les élèves de maternelle/primaire ne sont concernés que par la réduction des 2 semaines complètes (sas sanitaire + confinement), les services étant assurés normalement pour eux jusqu'à la fin de l'année
- Les familles ayant déjà payé verront leur paiement être placé en avance sur le premier trimestre 2021-2022, sans aucune démarche particulière, et celle dont les enfants quittent l'ERLM seront remboursées sur signalement du départ
- Ces dispositions concernent exclusivement les frais de restauration et d'internat

Le Proviseur

Daniel RAYNAL



Le Secrétaire Général

Christophe MATHIEU

